

PROCES-VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

L'an mil neuf cent soixante **dix neuf,**
le **vingt et un juillet**

N° 365/1
du **30 Juin** 19 **79**

Nous

MdL-Chef O.P.J.

{ Gendarmes A.P.J.

ANALYSE

RENSEIGNEMENTSADMINISTRATIFSPhénomène O.V.N.I.

semé - Expédition

de la brigade de **gendarmerie**

Vu les articles **16 à 20 et 75** du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. — PREAMBULE

Le **30 Juin 1979 à 0 heure 55**, à notre brigade, nous recevons la visite de messieurs

Ces personnes nous disent avoir été témoins d'un phénomène lumineux de couleur rouge en forme de banane verticale, alors qu'elles circulaient en voiture sur le chemin départemental n° 54 dans le sens SAINT FLORIM le Jeune-VILLEMURLIN. Cette vision se situerait sur la route même, à proximité du lieu dit "Laizeu".

II- Mesures prises

Nous nous transportons aussitôt sur les lieux où nous arrivons à 1 heure 20. Les témoins sont absents.

Les recherches sont effectuées en vue de la découverte de traces ou d'indices. La nuit étant sombre, nous ne remarquons absolument rien, tant sur le sol, que dans les airs.

Rentrés à la brigade, nous avisons par message n° 409/2, notre Commandant de Compagnie.

III- Constatations

Les recherches sont reprises au jour; accompagnés des témoins, nous nous rendons à nouveau sur les lieux.

Situation des lieux : coordonnées hectométriques sur carte UTM. XXIII-21 ARGENT sur Sauldre (Cher).

.../...

-1°)- Emplacement des témoins lors de la vision :

574 / 824

-2°)- Emplacement supposé où le phénomène a été observé :

539 / 826

distance entre ces deux points: 1,500 Km environ.

Le CD 54 Saint Florent Le Jeune-Villemurlin, sur son tracé en plan, est en ligne droite dans la portion considérée, lors de l'apparition du phénomène.

Le tracé en profil, est légèrement vallonné, avec comme point culminant, le lieu supposé de la stabilisation de l'objet observé, ce qui explique que les témoins nous disent que l'objet en question se trouvait au niveau du sommet de la route.

De plus, en ce lieu, à gauche sens de marche Saint Florent Le Jeune-Villemurlin, nous constatons, sur la berme, un foyer d'un feu récemment allumé (diamètre 1,60 m). Il y a de la cendre très tiède.

Nous nous informons auprès des fermes avoisinantes et nous apprenons, qu'en effet, un feu avait été allumé l'avant veille, durant la journée, par des agriculteurs qui faisaient brûler des déchets (branches d'arbres, résineux.)

Il n'y a pas d'autres traces, tant dans les champs qu'au-dessus des haies, laissant supposer un passage d'engin quelconque, mis à part l'observation citée plus haut.

Il est possible et c'est là notre conviction personnelle, qu'avec un peu de vent, il y ait eu un tourbillon, aspirant ainsi les escarbilles restant encore sous les cendres, juste au moment de l'arrivée des témoins, qui auraient ainsi aperçu, mais le phénomène, qui demeure malgré tout, dans l'expectative.

Le phénomène observé est décrit par trois témoins, comme ayant la forme d'une banane coupée en deux dont la pointe se situe en haut; par contre le 4ème témoin, le décrit comme une goutte d'eau très allongée.

Par contre, la luminosité est à quelques détails près, identique: couleur rouge feu ou vif, sans autre éclairage autour.

Les observations des témoins font l'objet des pièces 2 - 3 - 4 et 5.

Les habitants des lieux avoisinants ont été contactés. Aucun renseignement complémentaire n'a pu être recueilli.

En conséquence, nous clôturons le présent.

Fait et clos, le 21 juillet 1979.

Le RDL-Chef

Le Gendarme

A.P.J.

Le Gendarme

A.P.J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Phénomène O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N°365 8 / 1979

PERSONNE
ENTENDUE

. (Témoïn).

RÉFÉRENCES

CE JOUR

Dix Juillet mil neuf cent soixante dix neuf, -----
Gendarme, Agent de Police Judiciaire, --

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

VU LES ARTICLES

----- 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,Le 30 Juin 1979, à 15 heures 45, au Bureau de notre Brigade, nous
avons entendu : -----

paise, qui nous déclare : -----

---"Le 30 Juin 1979, vers 0 heure 30, je me trouvais en compagnie -
de mon père, de mon frère et d'un cousin. Nous circulions à bord --
d'un véhicule conduit par mon cousin, ----- . Dans ce
véhicule, j'occupais la place arrière-gauche.-----
Nous venions de CERDON-DU-LOIRET (45) et, après la localité de ST.
FLORENT-LE-JEUNE (45), nous avons emprunté le C.D.54, en direction
de VILLEMURLIN (45).-----

Soudain, j'ai vu, en même temps que mes compagnons, une forme de --
couleur rouge qui descendait du ciel. Comme cela se rapprochait du
sol, l'engin avait la forme d'une banane coupée en deux, la pointe
vers le ciel. Je ne puis vraiment affirmer si cette forme s'est po-
sée sur la route.-----

A ce moment-là, mon cousin a arrêté la voiture : l'engin se trou-
vait à plusieurs centaines de mètres devant nous, et sur la route.
Nous avons décidé de faire demi-tour.-----

Alors que nous étions encore arrêtés, l'engin s'est soulevé de ter-
re et est parti sur la droite, doucement! J'ai eu l'impression ---,
qu'il se dirigeait vers nous. Nous avons tous eu peur et nous sommes
repartis en sens contraire. C'est alors que l'engin a disparu de --
ma vue.-----

Ensemble, nous avons décidé de venir signaler ces faits à la Gen-
darmérie. Nous nous y sommes présentés vers 0 heure 55.←-----
S.I. Je ne vois pas du tout ce que cela pouvait bien être et je ne
pense pas avoir fait l'objet d'hallucinations.-----
L'engin était de couleur rouge vif mais aucune lumière n'en éma- --
nait. Cela ne brillait pas particulièrement.-----

S.I. Je pense que cet engin avait une hauteur de 5 mètres et envi-
ron la largeur de la route. Je ne puis exactement évaluer la dis-
tance qui nous en séparait.-----

Personnellement, je pense qu'il s'agit d'un Objet volant non iden-
tifié.-----

S.I. Je n'ai entendu aucun bruit particulier, ni aucune odeur, pou-
vant provenir de cet engin.-----

--- C'est tout ce que j'ai à dire sur cette affaire.-----

Le 30 Juin 1979, à 16 heures 30. Lecture faite persiste et signé

(A signé au carnet de déclarations)

L.A.P.J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Phénomène O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 365 / 19 79

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR dix-sept Juillet mil neuf cent soixante dix-neuf

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

gendarmerie, A.P.J.

VU LES ARTICLES

----- 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

--- Le 30 Juin 1979 à 15 heures 50, nous avons entendu:-----

qui nous déclare:-----

« Cette nuit, vers 0 heures 30, je me trouvais à bord du véhicule appartenant et conduit par . Avec nous se trouvaient mon frère et mon père. J'occupais la place de passager avant. Nous circulions sur le CD 54 en direction de VILLEAURLIN (45). Alors que nous nous trouvions à hauteur du chemin conduisant au lieu dit Pierrefitte, j'ai aperçu un engin ressemblant à une banane coupée en deux, la base large vers la route, le haut en pointe. Cet objet, de couleur rouge sans aucune auréole autour, descendait lentement sur la route. J'ai fait part de ces faits à mes compagnons. Dès que le conducteur a aperçu cet objet, il a arrêté brusquement son véhicule. L'objet continuait à descendre et pour moi il s'est posé sur la route qui est rectiligne sur plusieurs centaines de mètres. Le conducteur a fait une manœuvre pour faire demi-tour. Avant de repartir, nous avons à nouveau observé ce phénomène alors que le véhicule était à l'arrêt. A ce moment là l'objet s'est élevé légèrement puis il s'est mis à avancer sur nous. Nous avons pris peur et nous nous sommes sauvés. Alors que nous avions roulé une cinquantaine de mètres, le conducteur a arrêté à nouveau son véhicule et nous avons à nouveau observé cet engin qui se déplaçait vers la droite, sans initiale de notre arche. Puis je pense qu'il s'est reposé car je l'ai vu immobile. Nous sommes repartis et avons avisé immédiatement la gendarmerie de ces faits.---

Je suis certain des faits relatés ci-dessus. Je suis formel cet objet avait la forme d'une banane coupée en deux, la base serait le bas et la partie supérieure le haut c'est à dire le sommet.---

Cet objet pouvait mesurer 4 à 5 mètres de haut et la base pouvait être de la largeur de la route. Je ne puis vous dire avec exactitude la distance qu'il y avait entre cet objet et notre position. Personnellement je l'évalue à 500 mètres environ.-----

Nous n'avons entendu aucun bruit pouvant ressembler à un bruit de moteur. Il n'y avait aucun signaux lumineux tant dessus que dessous ou sur les côtés.-----

deuxième feuillet

--- C'est la première fois que je vois un tel phénomène et
j'ai eu recours à ce pour.-----

--- Le 30 Juin 1979 à 16 heures 30.-----

--- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y per-
te et signe. (A signé au carnet de déclarations).-----

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Phénomène O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 365 / 19 79

PERSONNE
ENTENDUE

- témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR dix juillet mil neuf cent soixante dix neuf

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

- MdL-Chef O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
avons entendu le 30 juin 1979 à 16 heures 15.-----

qui-----
déclare:-----
----Le 30 juin 1979 aux environs de 0 heure 30, j'ai été témoin--
d'un phénomène curieux.-----
----Je conduisais mon véhicule de tourisme marque Citroën. J'avais
à mon bord trois passagers, membres de ma famille : messieurs-----
----- et ----- Je suis en-----
repos et passe deux jours en famille.-----
----Pour revenir aux faits, la nuit était noire. Je circulais sur-
la route menant de Saint Florent le Jeune à Villemurlin, en emprun-
tant le CD 54.-----
----La route sur laquelle je circulais était en ligne droite, légè-
rement vallonnée. De part et d'autre de cette route, il y a des--
bois et des champs de culture. Circulant en direction de Villemur-
lin et alors que j'abordais une légère descente j'ai vu, au loin,-
devant moi, une lueur épousant un objet en forme de goutte d'eau,-
mais très allongée, de couleur rouge feu. Il n'y avait pas de lueur
autour, mais uniquement l'objet illuminé.-----
----Ma première pensée a été pour la lune en forme de croissant.--
----Je me suis alors arrêté, car ceci m'a intrigué. Me mettant per-
pendiculairement à la route et observant cet objet, je l'ai vu des-
cendre au niveau du sommet de la route, sans pouvoir évaluer la di-
stance. J'ai baissé la vitre de la portière avant gauche, afin de--
supprimer la réverbération du tableau de bord, pour éviter toute--
confusion possible. L'objet était toujours là, immobile au niveau-
de la route. C'est alors que je me suis rendu compte que cet objet
prenait de l'ampleur, soit qu'il grossissait, soit qu'il venait--
vers nous. Je précise que je n'avais pas éteint mes phares.-----
----J'ajoute, si cela peut-être utile, que j'ai observé cet objet-
dans le ciel et à ma droite, alors que je circulais sur une route-
différente. Arrivé à un carrefour, j'ai tourné à gauche d'environ
70°. Donc, logiquement, cet objet devait se trouver soit derrière-
moi, soit au-dessus. J'ai été très surpris de le retrouver en face
de moi, assez lointain, comme un crépuscule. La forme était tou-
jours la même.-----
----Cet objet n'émettait aucune lumière intermittente, mais unique-
ment une masse lumineuse rouge feu, uniforme dont je ne puis défini-
r l'importance.-----

---Sur la pression de messieurs et j'ai
alors fait demi-tour et m'apprêtais à repartir dans l'autre sens.
A ce moment-là, alors que j'étais encore à l'arrêt, l'objet s'est
déplacé vers la droite, au nord, très lentement pour finalement
disparaître derrière les arbres bordant la route, puis je ne l'ai
plus revu.-----

---Il m'a semblé aussi qu'il y avait une masse sombre et noire-
soudée à la droite de l'objet.-----

---Après que nous soyons partie, nous avons été vous avertir de
ce que nous avions vu.-----

---Lors du retour sur Cerdon, nous avons décidé, d'un commun-
accord, de retourner sur les lieux. Nous nous sommes arrêtés et
avons observé les alentours. Aucune trace de subsistait de la-
présence de cet objet curieux.-----

---C'est tout ce que je puis dire sur cette affaire, sinon que
je suis encore troublé par cette apparition, bien que je sois-
encore sceptique sur ce phénomène.-----

---Le 30 juin 1979 à 17 heures 30-----
Lecture faite persiste et signe.-----

La personne entendue
(a signé au carnet de déclarations)

L' Enquêteur

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Phénomène O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V. N° 365 6/1979

PERSONNE
ENTENDUE

(Témoïn).

RÉFÉRENCES

CE JOUR Quinze Juillet mil neuf cent soixante dix neuf,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme, Agent de Police Judiciaire,

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

--- Le 30 Juin 1979, à 16 heures 30, au Bureau de notre Brigade, nous a-
vons entendu :-----

qui nous déclare :-----

---" Le 30 Juin 1979, vers 0 heures 30, je me trouvais en compagnie de mes
deux fils, et et d'un neveu Nous venions
de GERDON-DU-LOIRET (45) et, après la localité de ST.FLORENT-LE JEUNE (45)
nous nous dirigeons vers VILLEMURLIN (45). Nous circulions sur le C.D.54
à bord d'un véhicule conduit par mon neveu.-----

Soudain, j'ai vu au loin une forme qui descendait lentement du ciel. Nous
nous sommes arrêtés, prêts à faire demi-tour.-----
L'engin avait la forme d'une banane coupée, la partie la plus étroite ---
tournée vers le ciel.-----

Cette forme s'est rapprochée du sol et j'ai l'impression qu'elle s'est po-
sée sur la route, à plusieurs centaines de mètres devant nous. Cet engin
était de couleur rouge vif.-----

Nous sommes restés un petit moment à regarder ce phénomène. Soudain, l'en-
gin s'est soulevé du sol, laissant à sa base une sorte de brouillard blanc.
La forme s'est rapprochée de nous, puis est partie sur la droite.-----

--- Pris de peur, nous sommes repartis en sens inverse pour nous rendre à
la Gendarmerie.-----

S.I. Mis à part cette couleur rouge, je n'ai vu aucun signal lumineux par-
ticulier, ni aucune autre lumière.-----

J'évalue la hauteur de l'objet à 4-5 mètres x x et sa base devait égaler,
au moins, la largeur de la route.-----

S.I. Je n'ai entendu aucun bruit particulier, ni senti aucune odeur.-----
J'occupais la place arrière-droite dans le véhicule. -----

--- C'est la première fois que j'observe un tel phénomène et j'avoue que
j'ai été pris de panique, comme les autres passagers?-----

S.I. Je ne puis vous dire de quel phénomène j'ai été l'observateur.-----

----- Le 30 Juin 1979, à 17 heures.-----

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

La Personne entendue :

L.A.P.J.

(A signé au carnet de déclarations).

O.M.